



RESUME DE PROJET

OBJECTIF DU PROGRAMME

L'objectif du Fonds est de contribuer à la réhabilitation du secteur productif haïtien, en fournissant le financement nécessaire à l'implémentation et l'exploitation de la première étape du Fonds de Garantie Partielle de Crédit. Ce premier pilier garantira aux entreprises touchées par le séisme et nécessitant une restructuration des prêts faibles mais viables qui ont été accordés avant le 12 janvier.

Le Programme de Garantie Partielle de Crédit répond à une requête de la Banque Centrale d'Haïti. Ce projet est pleinement consistant avec l'emphase portée par le Plan d'Action d'Haïti sur l'Investissement et l'Accès au Crédit comme un des secteurs clés de la reconstruction économique : — " Le bon fonctionnement des circuits économiques et financiers est essentiel pour le financement de la reconstruction et de la relance de la croissance "En outre, le plan d'action mentionne expressément la création d'un fonds de garantie comme l'une des initiatives clés pour aider les emprunteurs affectés par le tremblement de terre.

INFORMATION GENERALE

Nom: Programme pour l'Etablissement d'un Fond de Garantie Partielle de Crédit pour le Développement de l'Entreprenariat

Montant: US\$35 Millions

Sources: BID (US\$20 M), Banque Mondiale (US\$2.5 M) FRH (US\$12.5 M)

Date d'Approbation: 17 août 2010

Secteur: Finance and Investissement

Entité Partenaire: BID

Agence d'Implémentation: Ministère de l'Economie et des Finances, Fonds pour le Développement Industriel

DESCRIPTION

Objectif du Programme: L'objectif de cette opération est de contribuer à la réhabilitation du secteur productif Haïtien en établissant un fond de garantie partielle de crédit pour permettre aux entreprises de restructurer les dettes bancaires qu'ils ne peuvent honorer dans la situation actuelle.

Le Programme a deux composantes :

Composante 1. Le financement des garanties partielles de crédit émises par le Fonds de Garantie Partielle de Crédit pour restructurer les prêts viables affectés par le tremblement de terre, ce qui implique l'émission de garanties visant à restructurer les petits et grands prêts éligibles. Les petits prêts sont ceux situés en dessous d'US \$ 1 million de dollars et les prêts plus importants sont au-dessus d'US \$ 1 million.

Component 2. L'Assistance Technique pour renforcer l'Agence d'exécution et l'exécution du programme. Cette assistance consistera par le recrutement d'un conseiller indépendant ou société de conseil qui aidera l'Agence d'Exécution à ajuster ses processus, systèmes opérationnels, et la structure organisationnelle afin d'assurer une administration appropriée du programme et le transfert de connaissances. Cette composante financera également les coûts de l'audit, cabinets de conseil technique et toute autre dépense nécessaire à une gestion correcte du Fonds, y compris une évaluation de l'impact à la fin de l'exécution du programme.

Il est prévu que le processus de restructuration facilitera aux entreprises à continuer à fonctionner et par la suite aidera à relancer l'activité économique et à préserver les emplois

Résultats ciblés par thématique	%
Reconstruction Economique	100